



Paielement d'une dette apres revente d'un vehicule

Par **Benji3751**, le **06/02/2009** à **18:55**

Bonjour,rnrnJ'ai contracté de ca il y a quelques années, un credit dans une société de financement de garages afin de financer un vehicule qui a donc été gagé.rnrnM'étant retrouvé au chômage, je n'ai pu honorer mes mensualités pendant trois mois sinonyme de fichage FICP.rnrnJe rembourse actuellement cette dette par voie d'huissiers à la société de financement.rnrnA l'heure actuelle, le vehicule en question a été revendu par le garage a qui j'ai rendu le vehicule pour solder une partie de la dette. rnrnCe vehicule est donc "payé deux fois" dois-je continuer le paiement de ma dette de facon integrale ou puis je demander l'annulation de celle ci.

Par **superve**, le **10/02/2009** à **12:45**

bonjourrnrndemandez un décompte à votre créancier afin de voir le prix de vente du véhicule.rnrnrnSi ce prix de vente ne couvre pas le montant de votre dette, vous devrez payer pour le reliquat.rnrnBien cordialement